

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Section 1 - Identification du produit et de l'entreprise

### PRODUIT

<b>NOM DU PRODUIT:</b>	<b>3102 CLEARGLAZE</b>
<b>DESCRIPTION DU PRODUIT:</b>	Préparation / Mélange
<b>UTILISATION DU PRODUIT:</b>	Enduit de surface pour béton et maçonnerie transparent.

### RENSEIGNEMENTS SUR LE FABRICANT

**INNOVATIVE MANUFACTURING INC**  
861 DERWENT WAY  
DELTA, BC, CANADA, V3M 5R4  
(604) 522-2811

### INFORMATIONS D'URGENCE

**INNOVATIVE MANUFACTURING CONTACT:** 1-800-667-8246  
**E 24 HORAIRE D'URGENCE ET SDS:** CANUTEC: 613-966-6666

## Section 2 - Identification des dangers

### Classification des dangers du GHS

Toxicité aiguë - Orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Inhalation (vapeurs)	Catégorie 4
Peau corrosive / irritation	Catégorie 2
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3



### Mot de signalisation

Avertissement

### Mention de danger:

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

### Precautionary Statements:

#### Prevention

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

#### Response

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P321 Traitement spécifique (voir les premiers soins supplémentaires sur l'étiquette).  
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Storage

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière  
P405 Garder sous clef.

#### Disposal

P501 Éliminer le contenu/récipient dans Site de déchets approprié conformément à la réglementation locale et nationale.

### DANGERS NON CLASSIFIÉS AUTREMENT (HNOC)

N'est pas applicable

Toxicité aiguë inconnue

0% du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

**Section 3 - Composition / Informations sur les ingrédients**

COMPOSANTS	CAS No.	% PAR POIDS
L'eau	7732-18-5	60-70
Polymères acryliques	NA-Mixture	23-28
Monoisobutyrate de 2,2,4-triméthyl-1,3-pentanediol	25266-77-4	1-4
2-butoxyéthanol	111-76-2	1-3

**Section 4 - Premiers soins****Description des premiers secours**

<b>Lentilles de contact</b>	Rincer immédiatement les yeux à grande eau froide pendant au moins 20 minutes, en soulevant de temps en temps les paupières pour assurer un rinçage complet. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.
<b>Contact avec la peau</b>	Se laver soigneusement à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consultez un médecin.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. En cas de difficultés respiratoires persistantes, consulter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Obtenez une attention médicale immédiate. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Symptômes**

<b>Inhalation</b>	Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>Lentilles de contact</b>	Provoque une irritation des yeux.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion.

**Auto-protection du secouriste**

Faites attention à l'autoprotection.

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Consulter immédiatement un médecin ou une attention médicale si les symptômes sont importants ou persistent.

**Note aux médecins**

Traiter de manière symptomatique.

**Section 5 - Mesures de lutte contre l'incendie****Inflammabilité du produit:**

Il s'agit d'un produit à base d'eau et ne présente aucun risque particulier d'incendie ou d'explosion. Le film polymère sec brûlera. Le produit contient de faibles niveaux de volatiles organiques qui peuvent être émis à des températures élevées.

**Moyens d'extinction appropriés**

Utilisez de la mousse résistant à l'alcool, du dioxyde de carbone, de la poudre extinctrice ou de l'eau pulvérisée ou vaporisée pour combattre les incendies impliquant ce produit.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Pas d'information disponible

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'information disponible

**Actions de protection pompiers**

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome (ARI), MSHA / NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

**Section 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Précautions individuelles, équipement de** Évacuez la zone et empêchez le personnel inutile et non protégé de pénétrer dans la zone de

**protection et procédures d'urgence** déversement. Utilisez un équipement de protection individuelle approprié comme indiqué dans la section 8.

**Précautions environnementales** Évitez le ruissellement dans les égouts pluviaux, les fossés et les cours d'eau.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Contenir les déversements avec un matériau absorbant inerte tel que de la terre ou du sable. Empêcher de se propager en couvrant, en endiguant ou par d'autres moyens. Fournir une ventilation.

**Méthodes de nettoyage** Nettoyez immédiatement les déversements en observant les précautions de la section Équipement de protection. Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Fournir une ventilation. Après le retrait, rincer la zone de déversement avec du savon et de l'eau pour éliminer les traces de résidus.

### Section 7 - Manipulation et stockage

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation de ce produit. Bien se laver après la manipulation. Évitez de respirer les vapeurs / brouillards générés par ce produit. Utiliser dans un endroit bien ventilé.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé loin des sources de chaleur, des matières combustibles et des substances incompatibles. Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il ne sert pas. Ne pas conserver le contenant à la lumière directe du soleil ou à une température supérieure à 38 ° C (100 ° F).

**Produits incompatibles** Agents oxydants. Acides et alcalis forts.

### Section 8 - Contrôles de l'exposition / protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

##### Directives d'exposition

Composants	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH REL
2-butoxyéthanol 111-76-2	20 ppm, TWA	50 ppm, TWA 240 mg/m <sup>3</sup> , TWA	5 ppm, TWA 240 mg/m <sup>3</sup> , TWA

#### Contrôle technique approprié

##### Contrôles d'ingénierie

Utiliser des contrôles d'ingénierie appropriés tels que des enceintes de process, une ventilation d'extraction locale ou d'autres contrôles d'ingénierie pour contrôler les niveaux atmosphériques en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux atmosphériques. Lorsque de tels systèmes ne sont pas efficaces, portez un équipement de protection individuelle approprié, qui fonctionne de manière satisfaisante et répond à l'OSHA ou à d'autres normes reconnues. Consultez les procédures locales pour la sélection, la formation, l'inspection et l'entretien de l'équipement de protection individuelle.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux / du visage** Portez des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures comme décrit par 20 CFR1910.133, le règlement de protection des yeux et du visage de l'OSHA ou la norme européenne EN 166.

**Protection de la peau / du corps** Des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection contre les produits chimiques, un écran facial et un tablier ou une combinaison synthétique doivent être utilisés pour éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

**Protection respiratoire** Un respirateur purificateur d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche ou une cartouche contre les vapeurs organiques peut être autorisé dans certaines circonstances où les concentrations atmosphériques devraient dépasser les limites d'exposition. La protection fournie par les respirateurs purificateurs d'air est limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il existe un risque de rejet incontrôlé, les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou toute autre circonstance où les respirateurs à purificateur d'air peuvent ne pas fournir une protection adéquate.

**Autre protection** Les installations qui stockent ou utilisent ce matériel doivent être équipées d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité.

Considérations générales d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

### Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

	CRITÈRES DE PRODUIT
ÉTAT PHYSIQUE	Liquide
APPARENCE - COULEUR	Blanc laiteux
ODEUR	Léger
SEUIL D'ODEUR	Pas de données disponibles
PH	8-9
POINT DE FUSION / POINT DE CONGÉLATION	< 0°C
POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION	> 100°C
POINT DE RUPTURE	Pas de données disponibles
TAUX D'ÉVAPORATION	Pas de données disponibles
INFLAMMABILITÉ (solide, gaz)	Pas de données disponibles
LIMITES SUPÉRIEURES / INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSION	Pas de données disponibles
LA PRESSION DE VAPEUR	Pas de données disponibles
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)	Pas de données disponibles
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE (@ 25 ° C)	1.014
SOLUBILITÉ	Pas de données disponibles
LA TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Pas de données disponibles
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION	Pas de données disponibles
VISCOSITÉ	Pas de données disponibles
CONTENU VOC	193 g/L

### Section 10 - Stabilité et réactivité

<b>Réactivité:</b>	Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Stabilité chimique:</b>	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.
<b>Possibilité de réactions dangereuses:</b>	Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Conditions à éviter:</b>	Chaleur, flammes, matières incompatibles et congélation ou température inférieure à 0 ° C (32 ° F).
<b>Incompatibilité (matériaux à éviter):</b>	Agents oxydants. Acides et alcalis forts.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Aucun connu sur la base des informations fournies.

### Section 11 - Informations toxicologiques

Critères requis du GHS	Critères de toxicité	Informations sur la toxicité	comment	Constituant chimique
<b>Toxicité aiguë</b>	LD50 (Oral/Rat)	6500 mg/kg		Monoisobutyrate de 2,2,4-triméthyl-1,3-pentanediol
	LC50 (Inhalation/Rat male)	>3.55 mg/l 6 hours		
	LD50 (Dermal/Rabbit)	>15200 mg/kg		
	LD50 (Oral/Rat)	>1300 mg/kg		2-butoxyéthanol
	LC50 (Inhalation/Rat male)	>3.9 mg/l 4 hours		
	LD50 (Dermal/Rabbit)	>2000 mg/kg		
<b>Corrosion cutanée / irritation cutanée</b>	Irritant pour la peau			Basé sur les informations des composants
<b>Lésions oculaires graves / irritation oculaire</b>	Gravement irritant pour les yeux			
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Non classé, aucune donnée disponible			
<b>Mutagenicité des cellules germinales</b>	Aucune preuve d'effets mutagènes			
<b>Cancérogénicité</b>	Non classé, aucune donnée disponible			
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucune preuve d'effets sur la reproduction			
<b>STOT - Exposition unique</b>	Peut provoquer une irritation respiratoire			
<b>STOT - Exposition répétée</b>	Sur la base des données disponibles, non attendu			
<b>Risque d'aspiration</b>	Non classé, aucune donnée disponible			
<b>Test d'Ames</b>	Pas de données disponibles			

### Section 12 - Informations écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Ce matériau peut être toxique pour les organismes aquatiques et doit être tenu à l'écart des égouts et des systèmes de drainage et de toutes les étendues d'eau. L'impact environnemental de ce produit n'a pas été entièrement étudié.
--------------------	---

**DONNÉES D'ÉCOTOXICITÉ**

Écotoxicité	Nom chimique	
	2-butoxyéthanol 111-76-2	
Toxicité pour les algues	EC50 / 96 h or 72 h	1840 mg/L/72 hours (Green algae)
	NOEC / 96 h or 72 h	0.16 mg/L (Green algae)
	M factor	-
Toxicité pour les poissons	LC 50 / 96 h	1474 mg/L (Oncorhynchus mykiss)
	NOEC / 21 days	>100 mg/l (Danio rerio)
	M factor	-
Toxicité pour les daphnies	EC50 / 48 h	1550 mg/L (Water flea)
	NOEC / 21 days	100 mg/L (Water flea)
	M factor	-
Monoisobutyrate de 2,2,4-triméthyl-1,3-pentanediol 25266-77-4		
Toxicité pour les algues	EC50 / 96 h or 72 h	15 mg/L/72 hours (Green algae)
	NOEC / 96 h or 72 h	-
	M factor	-
Toxicité pour les poissons	LC 50 / 96 h	33 mg/L (FatheadMinnow)
	NOEC / 21 days	-
	M factor	-
Toxicité pour les daphnies	EC50 / 48 h	147.8 mg/L (Water flea)
	NOEC / 21 days	-
	M factor	-

**Persistence et dégradabilité** Aucune autre information pertinente disponible.

**Potentiel bioaccumulatif**

Nom du produit / ingrédient	Log Pow	BCF	Potential
2-butoxyéthanol	0.81	-	Low
Monoisobutyrate de 2,2,4-triméthyl-1,3-pentanediol	2.34 to 3.2	-	Low

**Mobilité dans le sol** Aucune autre information pertinente disponible.

**Autres effets indésirables**

Aucune autre information pertinente disponible.

**Section 13 - Considérations relatives à l'élimination**

**Traitement des déchets**

L'emballage et le matériel peuvent être mis en décharge. Ce produit n'est pas classé comme déchet dangereux sous l'autorité du RCRA (40CFR 261) ou du CERCLA (40CFR 117 & 302). Éliminez les déchets conformément aux exigences locales, étatiques / provinciales et fédérales.

**Matériaux contaminés**

L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations locales, nationales et

**Élimination des conteneurs**

L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations locales, nationales et

**Agent de nettoyage recommandé**

Eau, si nécessaire avec des agents nettoyants.

**Section 14 - Informations relatives au transport**

**DOT**

Non réglementé comme matière dangereuse pour le transport

**TDG**

Non réglementé comme matière dangereuse pour le transport

**IATA**

Non réglementé comme matière dangereuse pour le transport

**IMDG**

Non réglementé comme matière dangereuse pour le transport

**Section 15 - Informations réglementaires**

**Règlements / législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques au produit chimique**

**Canada**

**Classification SIMDUT:**

Ce document est conforme aux exigences du SIMDUT 2015 de la Loi sur les produits dangereux (HPA) et du RPC.

**Informations fédérales américaines**

**SARA 302/311/312/313  
Components**

Aucun produit chimique dans ce matériau n'est soumis aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302, 311,312 ou 313.

<b>RCRA</b>	Non classé comme substance dangereuse en vertu de la Loi sur la conservation et la récupération des ressources, ou ses règlements, 40 CFR.261.
<b>CERCLA</b>	Non classé comme substance dangereuse selon les réglementations de la Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA), 40 CFR.302.
<b>Loi sur la planification d'urgence et le droit de savoir des communautés (SARA Title III):</b>	N'est pas une substance extrêmement dangereuse selon la section 302 et n'est pas un produit chimique toxique soumis aux exigences de la section 313.
<b>NTP</b>	Non classés.
<b>OSHA Carcinogen</b>	Non listé.
<b>Droit de l'État à connaître les lois</b>	<b>California Prop.65 Composants</b> <b>Avertissement: ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer et des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.</b>
<b>Inventaires mondiaux</b>	<b>DSL:</b> Tous les composants de ce produit figurent sur la liste canadienne DSL. <b>TSCA No:</b> Tous les constituants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

## Section 16 - Autres informations

<b>HMIS Rating:</b>		<b>NFPA Rating:</b>	
Santé	1	Santé	1
Inflammabilité	0	Inflammabilité	0
Risque physique	0	Instabilité	0
Protection personnelle	x	Spécial	-

**Issue Date:** 30 juin 2021  
**Supercedes:** 03 novembre 2016  
**Prepared By:** Joey Wang

**LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT BASÉES SUR DES DONNÉES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE FIABLES PAR INNOVATIVE MANUFACTURING INC. ELLE EST VRAIE ET EXACTE AU MEILLEUR DE NOTRE CONNAISSANCE, MAIS N'EST PAS CONÇUE POUR ÊTRE TOTALEMENT INCLUSIF. LES UTILISATEURS DEVRAIENT CONSIDÉRER CES INFORMATIONS COMME UN SUPPLÉMENT À D'AUTRES INFORMATIONS QUI SONT COLLECTÉES PAR ELLES ET DOIVENT FAIRE LEUR PROPRE DÉTERMINATION DE L'APTITUDE ET DE L'INTÉGRALITÉ POUR ASSURER UNE UTILISATION ET UNE ÉLIMINATION CORRECTE ET SÉCURISÉE DE CES MATÉRIAUX.**